



---

# CONSEIL DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE

Session 1984-1985

---

2 MAI 1985

---

## PROPOSITION DE DECRET

ORGANISANT LA MISE EN PLACE D'ACTIONS DE FORMATION  
CONTINUE AU BENEFICE DES ENSEIGNANTS DES PREMIER  
ET SECOND DEGRE (1)

---

## AMENDEMENT

DEPOSE PAR M. **FEDRIGO** ET CONSORTS

---

---

(1) Voir Doc. Conseil 153 (1983-1984) - N°s 1 et 2.

ART. 4

Remplacer « obligatoires » par « organisés  
prioritairement ».

*Justification*

Rendre l'article 4 conforme à l'avis du  
Conseil d'Etat (document 153, n° 2).

D. FEDRIGO.  
J. DARAS.  
M. BONIFACE.